

N/REF : 5/09/2025 11H23 C:024059 I:35670
V/REF : 200620251107
V/Email reçu le Vendredi 05/09/2025 à 11H23

FONCIA GRENOBLE

**15, RUE LESDIGUIERES
B.P.343
38013 GRENOBLE CEDEX 01**

IMMEUBLE : RESIDENCE DU PARC
CHEMIN DE LA VIOLETTE
38430 MOIRANS

St Martin-H, le 10 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DES VIOLETTES MOIRANS
RESIDENCE DU PARC - BATIMENT TILLEUL A
M ANDRE 06 42 95 06 99

MOTIF : INTERVENIR POUR POMPAGE DU REGARD QUI EST REMPLI D EAU
SUITE FUITE SUR LE COMPTEUR D EAU DU BATIMENT
BAISSE DE PRESSION

Donneur d'ordre : Mme F. TRUC

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 05/09/2025 A 16H15
POMPAGE DU REGARD DU COMPTEUR D EAU

OBSERVATIONS : AB LCOMPTER Email envoyé le 08/09/25 à 11H00 Mme F. TRUC

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	1	180,44	270,66

TOTAL H.T.	270,66
T.V.A. a 10,00%	27,06
TOTAL T.T.C.En EURO	297,72

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN